

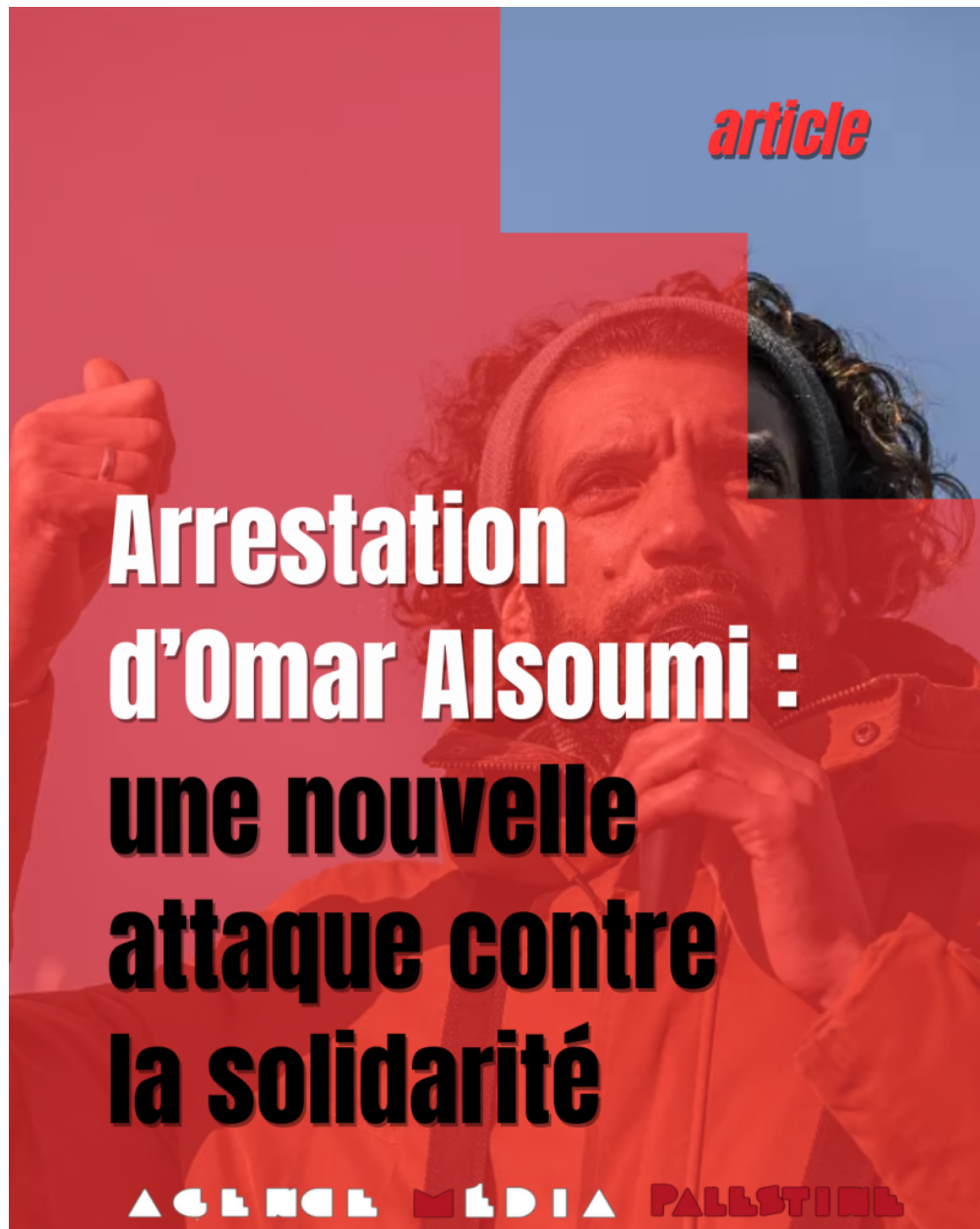


Arrestation d'Omar Alsoumi : une nouvelle attaque contre la solidarité

Description

Le porte-parole d'Urgence Palestine Omar Alsoumi a été placé en garde à vue mercredi matin et déféré au tribunal ce matin.

Par Agence Média Palestine, le 7 novembre 2025



C'est une nouvelle attaque contre le collectif Urgence Palestine, qui subit depuis sa création des pressions médiatiques, politiques et juridiques : l'un de ses principaux porte-parole, Omar Alsoumi, a été perquisitionné à son domicile et placé en garde à vue mercredi matin.

Après hier soir et transféré dans la nuit au tribunal de Paris, il devrait se présenter devant le procureur dans la matinée. Les militant·es espèrent sa libération en début d'après-midi, et appellent à un rassemblement devant le tribunal à 14h, pour accueillir ou protester contre sa retenue.

« On demande sa libération immédiate et totale, sans comparution immédiate ni contrainte judiciaire liberticide », déclare Shadi, un autre porte-parole d'Urgence Palestine, qui voit dans cette arrestation un acte de censure et d'intimidation.

« Son arrestation a indigné beaucoup de monde, nous avons reçu des marques de soutien de nombreux collectifs, et tenu deux rassemblements de solidarité au long des 48 heures de sa garde à vue, devant le commissariat de Meaux mercredi et place du Châtelet jeudi. On espère le voir libéré en début d'après-midi, et toutes nos sections sont prêtes à monter en pression si ce n'est pas le cas. »

Intimidation

Le militant palestinien subissait déjà, depuis six mois, le gel arbitraire de ses avoirs, une mesure administrative injustifiée qui pesait considérablement sur sa famille. « Le gel des avoirs est intervenu au plus fort de la mobilisation contre la dissolution d'Urgence Palestine », se souvient Shadi. « Ils ont vu qu'ils n'arriveraient pas à casser la mobilisation, alors ils ont désigné des individus à attaquer pour l'exemple. Ils en prennent Omar et sa famille pour intimider tout le collectif. C'est une mesure de torsion politique, pour nous faire taire. »

Cette nouvelle procédure, pour « apologie du terrorisme », a encore affecté sa famille, le militant ayant été arrêté à son domicile devant sa femme et ses enfants et son domicile brutalement perquisitionné.

« On ne connaît pas les éléments de la plainte, mais il est évident qu'il n'y a rien. De la même manière que la procédure de dissolution ne reposait sur rien : ce ne sont que des procédures destinées à nous épuiser, et nous empêcher d'agir collectivement. »

La [procédure de dissolution d'Urgence Palestine](#), largement publicisée par l'extrême droite et les défenseur-ses israéliens et annoncée par le gouvernement Retailleau en mai dernier, avait provoqué une levée de boucliers à travers un très large champ politique et n'avait pas entamé la détermination des militant-es.

« Être solidaire de la Palestine n'est pas un crime : c'est un devoir. »

Si la procédure de dissolution n'a finalement pas abouti et semble avoir été abandonnée avec le changement de gouvernement, elle reste une menace réelle, et cette nouvelle attaque est là pour le rappeler.

Dans un communiqué de soutien signé dans l'urgence par des dizaines d'organisations, le Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens (CNPJDPI) dénonce la garde à vue d'Omar Alsoumi et une justice à double vitesse, qui prime les militant-es quand « des soldats franco-israéliens ayant participé à ces crimes contre l'humanité circulent librement en France ».

Le communiqué mentionne également le rapport de la FIDH paru en octobre dernier, qui alerte sur la criminalisation de la solidarité avec la Palestine en France. Enfin, il appelle à la libération immédiate du militant, rappelant qu'« Être solidaire de la Palestine n'est pas un crime : c'est un devoir. »

« Il faut considérer le contexte plus large de cette arrestation », ajoute Shadi. « Avec les accords de Charm el Cheikh, on observe une légère baisse de la mobilisation, et de l'attention médiatique. Pourtant sur le terrain le génocide continue, le blocus n'est pas levé, et Israël

accablée encore ses crimes en Cisjordanie. Avec Urgence Palestine, nous refusons que le génocide se poursuive à bas bruit. »

« Empêcheurs de génocider en paix »

« Ça arrangerait tout le monde en France si on passait à autre chose. Ça permettrait de ne pas avoir à prendre de sanctions contre Israël, à ne pas exiger que les complicités soient jugées », poursuit Shadi.

L'accord de « paix » en vigueur depuis octobre, et violé de multiples reprises par Israël, est intervenu au plus fort de la mobilisation internationale, et les militant-es d'Urgence Palestine appellent à maintenir cette pression pour exiger des sanctions contre Israël et ses soutiens.

« Israël poursuit son travail d'épuration ethnique en Palestine, et nous ne nous taisons pas. Nous continuerons de dénoncer le génocide, l'apartheid, la colonisation israélienne, tout comme nous dénonçons la complicité de la France et de nombreux autres États. Nous sommes des empêcheurs de génocider en paix, et c'est bien cela qui dérange. »

« Ils pensent pouvoir nous affaiblir en s'en prenant à l'un de nos porte-paroles, mais les deux derniers jours ont prouvé que nous sommes toujours aussi suivis et soutenus. Si Omar n'est pas libéré et ses charges levées, nous sommes prêts à nous mobiliser », conclut Shadi.

« Nous les Palestiniens, on a l'habitude de faire face à la destruction systématique de tout ce qu'on construit : ce n'est pas la première fois qu'une de nos maisons est détruite, mais toujours et toujours, on continuera à se battre, » confiait Omar Alsoumi à l'Agence Média Palestine en mai dernier, peu après les premières menaces de dissolutions. « Donc leurs intimidations, leurs violences et leur répression d'autocrates, ça ne nous fait pas peur. »

date créée
2025/11/07